

PROCÈS-VERBAL de la vingt-troisième assemblée générale des membres de la «FONDATION DES INGÉNIEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (FIMQ)» tenue à la salle Memphrémagog de l'hôtel Delta de Sherbrooke, le mardi 17 septembre 2019.

SONT PRÉSENTS :

Éric Boivin, ing.
Catherine Tétreault, ing.
Josele Garich, ing.
Normand Lussier, ing.
Annie Fortier, ing.
Line St-Onge, ing.
Eric Blouin, ing.
Jean-Paul Landry, ing.
Jonathan Simard, ing.
Luc Leblanc, ing.
Michel Brodeur, ing.
Louis Loiselle, ing.
Nathalie Côté, ing.
Karine Guerard, ing.
Michel Neptom, ing.
Alain Bourgeois, ing.
Marie-Claude Simard, ing.
Oumoul Khairy Sy, ing.
Benoît Plante, ing.
Raymond Fréchette, ing. retraité
Dany Lachance, ing.
J-Denis Manel, ing.
Martin Gratton, ing.
Denis Latouche, ing.
Charles Renaud, ing.
Nathalie Levesque, ing.
Patrick Descheneaux, ing.
Julie Roy, ing.
Benoît Aubin, ing.
Steve Ponton, ing.
Robert Demers, ing.
Felix Paquin, ing.
Pierre Moses, ing.
Karine Guerard, ing.
Michel Bordeleau, ing.
Normand Hachey, ing.
Yves Beaulieu, ing.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

AG 19 01 Il est résolu d'ouvrir l'assemblée générale de la Fondation des ingénieurs municipaux du Québec (FIMQ) à 12h00.

Proposé par : Monsieur Charles Renaud

Appuyé par : Monsieur Louis Loiselle

Adopté à l'unanimité.

2. PRÉSENCE ET QUORUM

Monsieur Normand Hachey, secrétaire de la Fondation, prend en note le nom des personnes présentes et déclare que le quorum est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

AG 19 02 Monsieur Hachey demande s'il y a des modifications à l'ordre du jour.

AG 19 03 Les membres n'ayant pas de modification ou ajout à proposer ont résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

Proposé par : Monsieur Dany Lachance

Appuyé par : Monsieur Steve Ponton

Adopté à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présence et quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée
5. Dépôt des états financiers 2018-2019 de la Fondation
6. Ratification des gestes du conseil d'administration
7. Rapport du président
8. Engagement au conseil d'administration
9. Nomination d'un expert-comptable
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

AG 19 04 M. Hachey demande à l'assemblée une dispense de lecture du procès-verbal du 20 septembre 2018.

Adopté par : Monsieur Charles Renaud

Proposé par : Monsieur Denis Latouche

Adopté à l'unanimité.

M. Hachey demande si quelqu'un a des commentaires ou des ajouts à faire au procès-verbal de la dernière assemblée. Aucune demande n'est faite à cet effet.

AG 19 05 Il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 septembre 2018 tel que déposé à l'assemblée générale.

Adopté par : Monsieur Mario Lajeunesse

Proposé par : Monsieur Charles Renaud

Adopté à l'unanimité.

5. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA FONDATION AU 30 JUIN 2019

M. Hachey dépose les états financiers 2018-2019. Les résultats de l'exercice financier se sont soldés par un surplus de 1 508 \$. Ce résultat est dû principalement à un surplus de 2 190 \$ au budget d'opération alors que la performance de nos placements s'est soldée par un léger déficit de 682 \$ en pertes non matérialisés.

Ces résultats sont plus qu'acceptables considérant la volatilité des marchés au cours de cette période.

AG 19 06 Il est résolu d'accepter le dépôt du rapport financier pour l'année financière 2017-2018 de la FIMQ se terminant le 30 juin 2018 tel que préparé par la firme Brunet, Roy Dubé.

Proposé par : Monsieur Éric Boivin

Appuyée par : Madame Annie Fortier

Adopté à l'unanimité.

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Bordeleau rappelle que la mission de la Fondation des ingénieurs municipaux comporte plusieurs volets dont le troisième consiste à rehausser la visibilité et la notoriété des ingénieurs municipaux auprès des pouvoirs publics, maisons d'enseignement, confrères en génie-conseil, partenaires et fournisseurs des biens et services et du grand public.

Au cours des dix dernières années, la Fondation a remis près de 75 000 \$ en bourses. Ces bourses ont permis non seulement de récompenser une grande variété de sujets de recherche dans le domaine municipal, mais elles ont également rehaussé la visibilité du génie municipal auprès de toutes les universités québécoises.

Plus récemment, les productions et diffusions de capsules des remises de bourses nous ont permis d'offrir une meilleure visibilité du programme et de l'AIMQ auprès des étudiants. L'AIMQ peut être fière du travail accompli et de l'image qu'elle projette. D'ailleurs, lors de nos remises annuelles dans les universités, nous recevons des félicitations de la part des différents services de communication de ces maisons d'enseignement.

M Steve Ponton indique qu'une récente récipiendaire n'a toujours pas respecté son engagement afin de rédiger l'article dans la revue Contact Plus. Il est convenu que ce sera M Yves Beaulieu vice-président de la FIMQ qui contactera la personne afin d'assurer le suivi.

Au cours des prochaines années, nous mettrons l'accent sur trois aspects qui ont le plus d'impact sur le rayonnement du programme notamment.

1. le respect de l'engagement des boursiers auprès de la revue;
2. la qualité des textes;
3. la diversité des sujets choisis.

7. RATIFICATION DES GESTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Hachey demande à l'assemblée générale d'adopter une résolution de ratification des gestes posés par les membres du conseil d'administration durant l'année qui se termine. Cette mesure a pour effet d'assurer la protection des membres bénévoles du conseil d'administration contre tout recours à titre personnel pour les gestes posés dans le cadre de leur mandat à la FIMQ. Il s'agit d'une bonne pratique pour tout organisme à but non lucratif.

Considérant ce qui précède,

AG 19 07 Il est résolu de ratifier les gestes posés par les membres du CA au cours de l'exercice 2018-2019 de la Fondation des ingénieurs municipaux du Québec.

Proposée par : Monsieur Denis Latouche

Appuyée par : Monsieur Louis Loisel

Adopté à l'unanimité.

8. ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Hachey rappelle à l'assemblée que le conseil d'administration de l'AIMQ nomme un administrateur tandis que les deux autres sont élus par l'assemblée générale, et ce, afin de conserver une stabilité au sein du CA. Les mandats sont de deux ans pour chaque administrateur et sont distribués comme suit :

1. Michel Bordeleau : président – nommé par le CA de l'AIMQ (dernière nomination en 2017)
2. Normand Hachey : secrétaire-trésorier – nommé par l'assemblée depuis 2014 (dernière nomination en 2018)
3. Yves Beaulieu : vice-président – nommé par l'assemblée générale pour un mandat de 2 ans en 2017 conformément à l'article 10.6.

Cette année, un siège doit être comblé, celui de M. Beaulieu qui est nommé par l'assemblée générale, alors que celui de M. Bordeleau sera nommé par le CA de l'AIMQ lors de leur prochaine rencontre.

M. Bordeleau demande un volontaire pour être président d'élection.

M. Denis Latouche accepte.

Une proposition est faite par l'assemblée pour renouveler le mandat de M. Beaulieu.

M. Beaulieu accepte la nomination.

M. Bordeleau, demande s'il y a d'autres personnes intéressées à se présenter pour le poste d'administrateur de la Fondation. Aucune candidature n'est soumise par l'assemblée.

Considérant ceci,

AG 19 08 Il est résolu d'accepter la candidature de M. Yves Beaulieu pour le poste d'administrateur de la FIMQ pour une période de deux (2) ans.

Proposée par : Monsieur Charles Renaud

Appuyée par : Monsieur Steve Ponton

Adopté à l'unanimité.

9. ENGAGEMENT D'UN EXPERT-COMPTABLE

M. Hachey demande à l'assemblée de reconduire le mandat de la firme Brunet Roy Dubé, CPA s.e.n.c.r.l. pour la production des états financiers de l'année prochaine.

AG 19 09 Il est résolu de reconduire le mandat de la firme Brunet Roy Dubé, CPA s.e.n.c.r.l. pour la production des états financiers de la Fondation pour l'année financière 2019-2020 conformément à l'offre présentée par M. Rhéal Brunet pour une somme de 1600\$ taxes en sus.

Proposé par : Monsieur Éric Boivin

Appuyée par : Monsieur Jean Paul Landry

Adopté à l'unanimité.

10. VARIA

AG 19 10 Il est résolu d'adopter une motion de félicitations pour l'excellent travail accompli par l'exécutif pour la promotion du génie municipal auprès des universités ainsi que la gestion responsable des finances de la Fondation.

Proposé par : Monsieur Denis Latouche

Appuyé par : Monsieur Éric Boivin

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


L'ordre du jour étant épuisé, M. Hachey demande la levée de l'assemblée.

AG 19 11 Il est résolu de lever la séance de l'assemblée générale à 12h20.

Proposé par : Monsieur Jean Paul Landry

Appuyé par : Monsieur Dany Lachance

Adopté à l'unanimité.



Normand Hachey, ing.
Secrétaire-trésorier